Pour la nouvelle demande d’un permis doublant la capacité de l’exploitation de deux poulaillers d’engraissement supplémentaire avec une capacité de 170.000 volailles rue d’Acosse, à Meeffe.

Comment en 2020 cautionner la production intensive de volailles industrielles.

Ce type d’élevage implique une très forte promiscuité entre les animaux confinés et traité comme de la marchandise. Cette viande est d’une piètre qualité nutritionnelle.

Les déjections chargées de nitrates, la pollution olfactive, les poussières, l’utilisation de produits désinfectants, détergents et produits phytosanitaires sont trop souvent mésestimés.

La dégradation de la qualité de vie des riverains, le va-et-vient de gros camions, le bruit, la dégradation des routes et le manque de respect de la nature et l’industrialisation de nos villages.

Comment peut-on continuer a autoriser ce genre d’élevage.

Ce sont des pratiques agricoles barbares.

Une habitante de Acosse